

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 10 MARS 2011**

Le conseil débute à 17 heures.

Présents : **Enseignants :** Madame Kerscaven (directrice), Mesdames Baril, Legleye, Montauban, Dupas, Lehoulier et Monsieur Bertrand (maître travaillant à plein temps mais sur trois classes)
Membres de l'APE : Mesdames Delphine Chavelas, Christine Rufas, Juliette Colin
Membres de MSK : Madame Caroline Gay
Représentante de la Mairie : Madame Drain, maire-adjoint chargée des affaires scolaires
Déléguée départemental de l'éducation nationale : Madame Harang

1 - APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2) PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE 2011-2014

De façon générale, les résultats aux évaluations CE1 et CM2 de l'école Pasteur sont au-dessus de la moyenne nationale. Il y a toutefois des points à travailler plus précisément pour améliorer les compétences des élèves en tenant compte de ces évaluations et de celles pratiquées en maternelle.

La directrice présente les points à travailler sur les trois années :

- enrichir le vocabulaire par un travail de catégorisation notamment
- travailler la logique et les résolutions de problèmes avec des jeux mathématiques
- favoriser la discrimination des sons en développant la sensibilité, l'écoute et la mémoire auditive

Pour ce dernier point, il est envisagé d'aménager une audiothèque dans la bibliothèque actuelle. Pour cela, l'école aura besoin de s'équiper en ordinateurs, vidéoprojecteurs, lecteurs CD avec casques et tout support intéressant (CD, jeux sonores, DVD...). A cette occasion, les enseignants font une demande auprès des parents afin de les aider à la mise en place matérielle ainsi qu'auprès de la mairie pour une aide financière. Dès que le projet sera finalisé, les demandes seront chiffrées et précises.

Réponse de la mairie : La mairie attend des précisions sur le projet afin d'évaluer les besoins réels et le budget nécessaire.

3) SPECTACLES présentés aux élèves : ceux de Noël offerts par la municipalité, celui de février financé par les familles et la coopérative scolaire.

Les spectacles ont été très appréciés par tous les enfants, celui de jongleries de Noël et aussi particulièrement celui de Franck Bernachot, de par son interactivité avec les enfants et son intérêt pédagogique. L'école réservera à nouveau ce spectacle (plusieurs thèmes sont disponibles) pour l'année prochaine après les vacances de février afin de pouvoir l'exploiter en classe.

4) SORTIES SCOLAIRES :

Bilan des sorties effectuées :

- sortie en forêt pour les deux classes de grands

Mme Baril indique que pour une sortie en forêt, il faut maintenant faire de nombreuses démarches auprès de l'ONF afin d'avoir les autorisations requises.

- visite de l'exposition de 2 artistes : messieurs Bonnacarrère et Houari par les deux classes de grands
- sorties « hamadryade » pour la classe d'Isabelle Dupas :

Les deux premières sorties avaient pour thèmes : arbres/feuilles et animaux. La troisième portera sur la pêche dans la mare.

Mme Dupas demande s'il est possible d'avoir un bus plus d'une fois par trimestre. La mairie indique que s'il y a un projet particulier pour la classe, une mise à disposition supplémentaire peut être possible.

Présentation des sorties prévues :

- 1 dernière sortie « hamadryade » pour la classe d'Isabelle Dupas
- sortie au château de Pierrefonds pour les deux classes de grands

Le nombre maximum d'accompagnateurs étant déjà atteint, les parents souhaitant venir doivent le faire par leur propre moyen puis payer leur entrée sur place.

- sortie au musée promenade de Marly-le-Roi pour la classe d'Agnès Lehoulrier
- sortie au lycée horticole pour la classe de Geneviève Kerscaven
- sortie à Paris sur les bateaux-mouches pour la classe de Sandrine Montauban
- sortie au musée du Louvre pour les deux classes de grands
- sortie à l'espace culturel JKM pour la classe de Geneviève Kerscaven pour aller voir l'exposition des travaux réalisés par les deux classes de grands à la suite de leur visite de l'exposition
- sorties à la salle du dojo par la classe de Geneviève Kerscaven le mardi de 10:30 à 11:30 après les vacances de printemps
- projet tennis : les deux classes de grands iront peut-être pratiquer cette activité financée par la municipalité (qui donnera sa réponse quant au financement très prochainement) pour les interventions des moniteurs et par l'APE pour l'achat du matériel nécessaire

Ces sorties scolaires peuvent avoir lieu grâce à la participation de la municipalité qui finance le déplacement en car. Quand ces sorties sont payantes, les familles et la coopérative scolaire les cofinancent.

Lorsque les sorties se déroulent sur une journée complète, la mairie annule les repas de cantine dès qu'elle est prévenue.

5) PREVISIONS D'EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2011

A ce jour l'école compte 181 élèves. 55 grands partiront au CP en juin 2011, il restera donc 126 élèves dont 64 élèves de grande section en septembre 2011 et 62 élèves de moyenne section en septembre 2011. Après recensement auprès des assistantes maternelles et des crèches, le service scolaire prévoit l'arrivée de 50 petites sections. De nombreuses inscriptions ont eu lieu cette année en cours d'année et il est très difficile d'évaluer l'arrivée d'élèves de moyenne section et de grande section pour septembre 2011. Une demande auprès des familles sera effectuée au mois d'avril afin de connaître un éventuel départ pour septembre 2011. Actuellement, il est difficile de prévoir une ouverture de classe. Il est rappelé que pour ouvrir une classe, l'effectif de l'école doit être supérieur à $32,5 \times 6$ soit 195 élèves.

La mairie et la directrice aimeraient que les nouveaux parents inscrivent leur enfant le plus tôt possible afin de faire une prévision la plus juste possible des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire. Elles comptent sur les parents d'élèves de l'école pour relayer cette information autour d'eux.

6) QUESTIONS DES PARENTS :

Nouvelle organisation de la sieste : tous les petits sont couchés dès 13:00, ceux qui ne dorment pas à 13:45 sont levés et accueillis dans la classe de la directrice pour y participer à des jeux d'imitation, de construction et de société jusqu'à 15:00. Ils vont ensuite en récréation avec les moyens. Les autres petits sont réveillés à 14:45 et conduits ensuite dans leur classe.

Cette nouvelle organisation a été possible grâce à la coopération de la municipalité qui a accepté que les ATSEM couchent les petits sur le temps périscolaire et qui a recruté une personne supplémentaire pour aider au coucher.

Passage aux toilettes : quelle autonomie est demandée aux enfants quant à l'habillage et à l'essayage ?

Les petits doivent savoir s'essuyer tout seul, sauf cas exceptionnel où ils peuvent recevoir l'aide d'une ATSEM. Il faut noter que la plupart du temps, les enfants ne vont pas à la selle à l'école du fait du manque d'intimité. Chaque toilette est par ailleurs séparée par une petite cloison.

Ils sont aidés pour se rhabiller mais l'autonomie dans ce domaine doit être visée assez rapidement en cours de petite section.

Absence d'un enseignant : L'absence d'un enseignant est rarement prévisible lorsqu'elle est due à une maladie. Dans ce cas, l'école accueille les enfants et ces derniers sont répartis dans les classes en l'absence de remplaçant.

Cahier de liaison : ce cahier est essentiellement utilisé par l'école pour donner des informations aux familles qui elles aussi peuvent y inscrire des informations pour les enseignants. Quand le cahier est à l'école, les familles peuvent faire parvenir les informations par écrit dans une enveloppe au nom de l'enseignant.

Les parents souhaitant communiquer par écrit avec l'enseignant de leur enfant ne peuvent pas envoyer directement un mail dans la boîte professionnelle du maître ou de la maîtresse. S'ils veulent communiquer un message important par cette voie, ils peuvent envoyer un message sur la boîte mail de l'école 0780591u@ac-versailles.fr

Les parents d'élèves élus envisagent, dès le début de l'année prochaine, d'établir une chaîne téléphonique pour chaque classe.

Visite médicale par la PMI : tous les moyens de l'école seront vus par madame Bénédicte-Roussel, puéricultrice de la PMI pour la visite des 4 ans.

Communication aux parents : comment mieux communiquer à propos des sorties des spectacles des activités particulières qui se déroulent dans l'école ?

La communication se fait majoritairement par le cahier de liaison pour informer des différentes activités. Chaque classe expose devant sa porte quelques travaux réalisés par les enfants. De plus avant chaque période de vacances, les parents se voient confier le travail de leur enfant sur les différents supports utilisés dans les classes.

7) QUESTIONS DES PARENTS SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE :

Garderie du matin et du soir : rappel du déroulement et du fonctionnement

1- Garderie du matin De 7h30 à 8h30 tous les jours scolaires

Garderie regroupant les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire dans les locaux de la garderie de l'école élémentaire. 3 agents de surveillance et une moyenne de 20 enfants par matin.

Les élèves de l'école maternelle sont accompagnés par un agent de surveillance avant le début des cours à 8h20

2- Garderies du soir De 16h30 à 19h00 tous les jours scolaires

Garderie regroupant les élèves de petites et de moyennes sections dans les locaux de l'école maternelle. 5 agents de surveillance et une moyenne de 29 enfants par soir.

Garderie regroupant les élèves de l'école élémentaire et les grandes sections de l'école maternelle dans les locaux de la garderie de l'école élémentaire. 5 agents de surveillance et une moyenne de 49 enfants par soir en précisant que certains enfants arrivent seulement à 18h après l'étude surveillée et que d'autres enfants sont déjà partis. De plus, il est utile de préciser que le goûter des enfants doit être fourni par les parents.

Cantine : problème du bruit ? Travail avec les producteurs locaux ?

Il y a deux services de cantine. Chacun compte près de 70 enfants. Le problème de bruit est principalement dû au nombre important d'enfants qui mangent à chaque service. De plus, la configuration des locaux ne permet pas l'installation de cloustras antibruit, installation qui réduirait considérablement le nombre d'enfants pouvant être accueillis.

La société Avenance essaye de travailler avec des producteurs locaux mais ce n'est pas toujours possible pour des raisons de marchés et de coût.

Chaque mois, il y a une composante du repas qui provient de la culture biologique.

La société essaye de proposer plus d'aliments « bio » ou locaux, mais elle doit aussi respecter des normes strictes de sécurité alimentaire et l'approvisionnement n'est pas toujours simple.

Travaux : parking pour les vélos ?

La mairie estime que la mise en place d'un parking pour les vélos est difficilement envisageable à cause des normes de sécurité à respecter et de l'absence sur St Nom actuellement de pistes cyclables sécurisées utilisables par des enfants de maternelle.

Bilan des ateliers du midi :

L'atelier de relaxation est très apprécié par les enfants. Seuls ceux qui ne mangent pas à la cantine et ceux qui se rendent au lycée international n'ont pas la possibilité d'y participer.

8) BILAN DE LA COOPERATIVE

- A ce jour, 133 familles sur les 162 familles que compte l'école ont participé par un don au financement de la coopérative scolaire pour une somme totale de 3643 €.
- La prise de photos individuelles a permis de réaliser un bénéfice de 730,50 €.
- Depuis le dernier conseil d'école, l'équipe enseignante a investi 273 € en matériel pédagogique notamment des jeux et des manuels pour l'école.
- La coopérative a financé pour 79,50 € le spectacle de Franck Bernachot.
- Chaque classe a reçu un chèque de 150 € pour l'achat de matériel spécifique à une classe.
- Lors d'un conseil de coopérative, les enseignants ont présenté leur cahier de coopérative de classe et se sont attribués un montant de 150 € supplémentaires, la somme donnée précédemment ayant été dépensée.
- Ils ont également décidé d'investir dans l'achat d'albums et de documentaires pour un montant de 150 € par classe.
- Plusieurs représentants en matériel pédagogique de qualité présenteront en mars leurs produits et l'équipe enseignante investira après délibération.
- La coopérative dispose donc à ce jour de la somme de 2887,02 €.

9) MATERIELS FOURNIS PAR LA MUNICIPALITE :

- la table de la cuisine, un réfrigérateur et une cuisinière
- les chaises pour la salle des maîtres
- un meuble informatique pour la salle des maîtres
- deux meubles de peinture pour la classe de Catherine Legleye
- le meuble à papier pour la réserve des petits

Nous remercions la municipalité d'avoir fourni ce matériel dès janvier 2011.

10) AMENAGEMENT DU POTAGER :

six bacs en bois ont été posés dans l'espace délimité par la clôture. L'utilisation de ces bacs par les élèves va être effective très prochainement.

De plus, l'arbre de la cour a été entouré d'un revêtement pour éviter que l'eau ne stagne à cet endroit.

11) FETE DE FIN D'ANNEE : VENDREDI 24 JUIN.

Chaque classe de l'école présentera une danse et un chant ou 2 danses suivant les classes dans la cour de l'école avant la kermesse qui aura lieu dans la cour de l'école élémentaire.

Madame Gay, représentant du comité des parents MSK (mission spéciale kermesse) explique le travail du comité. Le thème de la kermesse sera : les couleurs.

Des stands spécifiques aux maternelles seront prévus afin de s'adapter au mieux à l'âge des enfants.

Les stands n'auront pas pour vocation de faire gagner quelque chose mais simplement de jouer. Par contre, un tirage au sort pourra être organisé pour le gain de différents lots. Les lots seront pour certains d'une très belle valeur, la mairie offrira un vélo à cette occasion.

Le groupe MSK (Mission Spéciale Kermesse) souhaite connaître le nom des stands à l'avance afin de réaliser des posters pour chaque stand. Ces posters sont réalisés par un parent d'élève en grand format.

Madame Gay précise que la création du logo MSK a été conjointement réalisé par les élèves de l'école élémentaire et les grands sections de maternelle.

12) AIDE DE PARENTS VOLONTAIRES :

Les classes de grandes sections auraient besoin de parents volontaires pour les aider à la plastification de jeux mathématiques.

Fin de la séance : 19h00

La présidente : Madame KERSCAVEN

Le secrétaire : Monsieur Bertrand